

Premier port colonial français au XVII<sup>e</sup> siècle, La Rochelle détient un quasi-monopole du commerce du sucre avec les Antilles jusque dans les années 1670

Par Mireille Tabare

# La Rochelle et le commerce du sucre

«**T**rès tôt, les Rochelais se sont investis dans le commerce des produits coloniaux avec l'Amérique, en particulier dans le négoce du sucre, d'abord avec le Brésil et les autres possessions ibériques au XVI<sup>e</sup> siècle (via le jeu de la contrebande ou des achats à Séville), puis avec les Antilles à partir des années 1630-1650, lorsque la France commence à s'implanter en Martinique, en Guadeloupe et à Saint-Christophe, explique Mickaël Augeron, maître de conférences en histoire moderne et contemporaine à l'Université de La Rochelle. Mais il faudra encore attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le rattachement officiel de la partie occidentale de l'île de Saint-Domingue à la couronne de France pour que le royaume dispose d'une véritable "île à sucre".» Dans la réalité, à cette époque, les colons français étaient déjà bien présents à Saint-Domingue où ils avaient entrepris de mettre en valeur le territoire en développant la culture de la canne à sucre. Parmi ces pionniers, on trouvait un petit groupe de Rochelais. Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, un véritable marché du sucre se met en place. «Un trafic très important sur lequel La Rochelle a la haute main, jusqu'à la veille de la révocation de l'édit de Nantes, avant d'être rapidement concurrencée par Nantes, Bordeaux et Marseille.» Ce marché bénéficie d'une politique royale très active en faveur du commerce colonial et de réseaux de redistribution particulièrement efficaces. En créant la Compagnie des Indes occidentales au milieu des années 1660, Louis XIV tente même d'imposer un monopole français sur l'ensemble du trafic maritime et commercial avec les colonies. Quels sont les acteurs de ce commerce sucrier ? «Ce sont avant tout les négociants des élites portuai-

res françaises, et en premier lieu de La Rochelle, de Nantes ou de Bordeaux. Ces négociants ont souvent eux-mêmes investi très précocement dans des plantations aux colonies. Ils sont déjà très présents en Martinique et en Guadeloupe dès les années 1660, et s'installeront massivement à Saint-Domingue dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces propriétaires, en général, n'habitent pas sur place, et leurs plantations sont confiées à des régisseurs. Le second acteur, c'est le planteur. On trouve des plantations de toutes tailles, à l'image du système hiérarchisé qui structure la société coloniale. Cela va du petit planteur blanc, voire du noir affranchi, aux propriétaires de très grosses plantations, souvent impliqués aussi dans le négoce du sucre, et qui profiteront, en particulier à Saint-Domingue au XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'essor de la Traite négrière pour s'approvisionner en main-d'œuvre.»

## LES RAFFINERIES EN MÉTROPOLE

Le sucre n'est théoriquement pas raffiné sur place. Et ceci dans le cadre de la réglementation sur «l'exclusif colonial» qui interdit aux colons de développer des secteurs manufacturiers concurrents de la métropole. Le jus de canne subit simplement une première transformation (sucre brut). On le chauffe pour le faire cristalliser et pouvoir le transporter plus facilement. Quand ils ne sont pas eux-mêmes propriétaires d'une raffinerie en métropole, les planteurs vendent au plus offrant. Le sucre est généralement échangé contre des produits alimentaires ou manufacturés en provenance de France (ou d'Europe), ou contre des esclaves. «Dès les années 1660, l'essentiel de la marchandise importée à La Rochelle est en fait aussitôt réexpédié vers les pays nordiques, via les réseaux commerciaux

Les quatre parties du monde, de Gregor Brandmüller (1661-1691). Musée du Nouveau Monde, La Rochelle.



J+M Photographes

ou familiaux. Une partie alimente également le marché intérieur français. Le reste est raffiné sur place.» Il semble que La Rochelle se soit dotée de sa première raffinerie au début du XVII<sup>e</sup> siècle, sans doute pour traiter le sucre importé en contrebande du Brésil, de Madère ou des Canaries. Les raffineries vont se développer surtout dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces raffineries sont entre les mains d'un petit groupe de notables rochelais, souvent également propriétaires de plantations outre-mer. «A partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, La Rochelle devra faire face à la concurrence renforcée des autres ports français. La guerre de Sept Ans (1756-1763), qui aura des incidences sur l'approvisionnement, ne fera qu'accroître ces difficultés. On assistera alors à un double mouvement de concentration des raffineries et de fermetures. Le nombre d'établissements va se réduire considérablement, au point qu'à la veille de la Révolution, les raffineries à La Rochelle auront pratiquement disparu.» ■

M. Augeron a codirigé avec Dominique Guillemet *Champlain ou les portes du Nouveau Monde*, Geste éditions, 2004.

## Les îles de l'Ouest, de Bréhat à Oléron

Ré, Oléron, Aix, Madame... En raison de leur patrimoine exceptionnel, les îles charentaises présentent un attrait touristique incontestable. Mais que connaît-on de leur évolution depuis le Moyen Age ? Dominique Guillemet, professeur d'histoire moderne à l'Université de Poitiers qui nous a quitté brusquement en 2005, a livré dans cet ouvrage réédité en format poche (Geste éditions, 572 p., 14 €) les clés de l'histoire des espaces insulaires et de leurs habitants. Passant au crible 17 îles bretonnes et picto-charentaises, il nous décrit avec justesse paysages, sociétés et mentalités du littoral de l'Ouest français. S'il dit assez justement que «l'île présuppose le continent» et qu'«il ne faut pas voir ces îles comme des microterritoires isolés de tout», il nous dévoile leur singularité et décrypte la naissance du

sentiment d'insularité. On découvre aussi qu'au fil des siècles certaines îles demeurent des terres de paysans et de sauniers, que d'autres développent des activités maritimes ou plus spécifiques comme, par exemple, la culture du sel dans les marais salants de l'île de Ré ou d'Oléron. Avec Louis XIV, les îles deviennent aussi un lieu stratégique à protéger des assauts ennemis. «Une des spécificités des sociétés insulaires tient en effet, outre le rapport à la terre et à la mer, au poids de la guerre», expliquait à ce sujet Dominique Guillemet dans un entretien avec *L'Actualité* (n° 52, avril 2001). Ce tableau des sociétés littorales atlantiques qui s'étend du Moyen Age (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) à la Révolution française permettra également aux lecteurs de cerner un peu mieux les rapports entre les hommes et la mer. S. Caillaud